



Municipalité du Village de Fort-Coulonge

134, rue Principale
Fort-Coulonge, Qc, J0X 1V0
Tel. 819-683-2259
administration@fortcoulonge.qc.ca

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DE LA DATE D'ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Pierre Vaillancourt de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, AVIS EST DONNÉ que la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Fort-Coulonge, convoquée aux fins de l'adoption du budget pour l'exercice financier 2026 et du programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028, **initialement prévue le 20 janvier 2026**, est **reportée** et se tiendra le **12 février 2026 à 19 h**, à l'hôtel de ville situé au 134, rue Principale.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026, le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 et tout mode de financement d'une dépense prévue au budget.

Donné à Fort-Coulonge, ce 19 janvier 2026

Pierre Vaillancourt, DMA
Greffier-trésorier par intérim et directeur général par intérim